

Définition Assise : (n.f.) Rangée horizontale de pierres, de briques ou de moellons de même niveau, sur laquelle s'élève une construction. Une muraille est généralement constituée d'assises successives.

Terme dérivé du verbe « asseoir », du latin classique *assidere* (s'asseoir), que l'on trouve sous la forme *assedere* en latin populaire. Frédéric Godefroi le relève dans *Meriadeuc, le chevalier aux deux épées* (XIII^e siècle) : « Et estoit (le château) moult fors à devise / Que de murs que de fort assise. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.

